



Sud Ardèche Rhône et Villages Cruas et alentours

2017

Produits
groupes

Avantages



- Une équipe professionnelle et réactive à votre écoute : spécialistes du territoire ardéchois, guides conférencières, formées à la conception de produits touristiques
- Des excursions clé en main : une organisation entièrement prise en charge de la réservation à la facturation, un seul interlocuteur
- Certaines visites peuvent être proposées en anglais sur demande
- Un office de tourisme immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours : garantie financière, contrat de vente, conditions générales de vente, ...

Immatriculé au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours :
IMM007130004



Contact

Informations / Réservation :

Charlotte

**Office de Tourisme Intercommunal
Sud Ardèche Rhône et Villages**

Place Pierre Sépard
07400 Le Teil

Tel : +33 (0)4 75 49 10 46

info@sud-ardeche-tourisme.com

Alice

**Office de Tourisme Intercommunal
Cruas et alentours**

1, place de la Liberté
07350 Cruas

Tel : +33 (0)4 75 49 59 20

patrimoine@barres-coiron.fr

Une rubrique « séjours et groupes » sur notre site internet :

www.sud-ardeche-tourisme.com/espace-pro/organisateurs-voyages-groupes.htm

Les territoires

Sud Ardèche Rhône et Villages Cruas et alentours

En 2017, Un nouvel office de tourisme naît de l'association entre les territoires de Sud Ardèche Rhône et villages et Cruas et alentours

A deux pas des Gorges de l'Ardèche et de la Caverne du Pont d'Arc (reconstitution de la grotte ornée dite grotte Chauvet), nichées entre le Rhône et le plateau du Coiron, nous vous accueillons sur un territoire riche en trésors patrimoniaux.

Au cœur du Pays d'Art et d'Histoire, venez découvrir une terre d'histoire, une terre de nature, une terre d'industrie.

« Villages de caractère », musées, balades, paysages naturels, urbains ou industriels, châteaux, églises, autant de visites qui composeront votre excursion.

Le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional

Le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional - Ardèche appartient au réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH). Il compte 38 communes, dont celles de Sud Ardèche Rhône et Villages, et reconnaît l'existence d'un patrimoine exceptionnel et les actions des collectivités pour le valoriser dans un projet global.

Le patrimoine du territoire, qui comprend plus de 80 monuments protégés, est riche et varié : dolmens, site antique d'Alba La Romaine et son musée (MuséAl), villages fortifiés et perchés, églises, chapelles et abbayes romanes, patrimoine industriel, paysages aménagés....

Le label Pays d'Art et d'Histoire garantit la qualité des actions menées. Les visites labellisées Pays d'Art et d'Histoire sont menées par des guides conférenciers professionnels du PAH VM ou de ses partenaires ; leur contenu fait l'objet d'une attention particulière. Elles sont signalées par un logo.



Syndicat Mixte du Vivarais Méridional (SMVM) -Pays d'Art et d'Histoire :
contact@vivaraismeridional.fr / Tel : 04 75 91 45 09



Excursions "clé en main" ✨



✨ données à titre d'exemple : personnalisez votre journée avec les prestations à la carte

A l'assaut des villages de caractère



Découverte de l'architecture et des modes de vies du Moyen-âge avec nos beaux villages fortifiés aujourd'hui reconnus par le label « Villages de caractère ».

Programme :

- Balade vers le château de Rochemaure et lecture de paysage
- Visites du château de Rochemaure et de la chapelle Notre Dame des Anges
- Déjeuner
- Visite du village médiéval de Saint-Vincent-de-Barrès ou d'Alba la Romaine

(* Base : 20 pers.)



à partir de 34 €
(par personne*)

Suggestion de menu

Tatin de légumes

Filet de cabillaud sauce napolitaine

Tarte fine aux pommes

Café et vin compris

Nature généreuse

Le temps d'une balade, vous découvrirez les saveurs du territoire ainsi que sa richesse végétale !

Programme :

- Visite d'une cave, puis dégustation de vin
- Pique-nique « terroir ardéchois » fourni
- Balade découverte des plantes médicinales et adventices accompagnée d'une lecture de paysage

(* Base : 20 pers.)



à partir de 37 €
(par personne *)

Suggestion de menu

Salade de chèvre chaud

Caillette maison et sa crrique

Flan caramel maison

Café et vin compris

Des industries et des hommes

Une journée consacrée à la découverte des patrimoines industriels qui ont permis aux territoires de prospérer.

Programme :

- Visite de la Centrale nucléaire EDF
- Déjeuner
- Visite guidée de l'usine Lafarge

(* Base : 20 pers.)



à partir de 28 €
(par personne *)

Suggestion de menu

Ardoise de charcuteries,
confiture d'oignons

Longe de thon à la plancha, confit
fenouil citron vert

Moelleux au chocolat

Café et vin compris



Excursions "clé en main"

Du Romain au Roman



Naviguez de l'époque romaine à l'époque romane en découvrant les vestiges de la ville antique d'Alba La Romaine et la majestueuse Abbatale de Cruas.



Programme :

- Visite guidée du MuséAL, puis accès libre au site antique
- Déjeuner
- Visite guidée de l'Abbatale ou du site médiéval de Cruas

(* Base : 20 pers.)

à partir de 32 €
(par personne *)

Suggestion de menu

- Assiette de charcuterie ardéchoise

- Sauté de canard au miel

- Mousse caramel

- Café et vin compris

Sportivement Culturel

Relevez le défi d'une journée alliant sport et culture avec une balade à vélo à la découverte des aménagements du Rhône et la visite du musée des sports.



Programme :

- Visite du Musée des sports à Cruas
- Balade guidée à vélo sur la Viarhône à la découverte des aménagements du Rhône : industries, ponts, barrages...
- Pique nique "en chemin"

(* Base : 15 pers.)

à partir de 16 €
(par personne *)

Pique-nique

- Petite quiche ou tartelette salée aux légumes du moment
- Salade de crudités de saison
- Ti'boulettes ardéchoises
- Houmous et bâtonnets de légumes
- Fromage de chèvre d'Aubignas, pain
- Fondant au chocolat
- Vin compris

Histoire de mémoire

Entre passé industriel et passé résistant, le territoire a su affirmer son identité au fil des siècles.



Programme :

- Visite guidée de la ville de Le Teil et son passé ferroviaire ou balade commentée à vélo sur l'ancienne voie de chemin de fer de la Payre
- Découverte du musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche
- Déjeuner
- Après-midi : Visite guidée de la cité Blanche de l'usine Lafarge

(* Base : 20 pers.)

à partir de 29 €
(par personne *)

Suggestion de menu

- Salade verte aux noix, figues et roquefort

- Pavé de daurade sauce citronnée, Gratin Dauphinois

- Fromages secs ou fromage blanc

- Tarte Tatin aux poires et épices

- Café et vin compris



Excursions "clé en main"

Du terroir à l'assiette

Découvrez l'Ardèche avec vos yeux mais aussi avec ... vos papilles ! Olivier de Serres, père de l'agriculture moderne, vous invite à découvrir son terroir et ses produits.



Programme :

- Visite guidée du Domaine Olivier de Serres suivie d'une dégustation de produits locaux
 - Déjeuner composé de produits du Domaine Olivier de Serres
 - Visite guidée de Villeneuve de Berg, ville natale d'Olivier de Serres
- (* Base : 35 pers.)



à partir de 30 €
(par personne *)

Suggestion de menu

- Caillette ardéchoise et saucisson cuit ***
- Rôti de porc aux châtaignes
Bombine ardéchoise ***
- Plateau de fromages ***
- Tarte ardéchoise ***
- Café et vin compris

Paysages et pierres volcaniques

Le plateau du Coiron, formé à partir des écoulements de lave il y a 6 à 8 millions d'années, a forgé l'histoire des hommes qui l'ont habité et exploité.

**Nouveauté
2017**



Programme :

- Balade à pied à la découverte des paysages volcaniques du Massif du Coiron
- Déjeuner
- Visite guidée d'Aubignas autour du basalte

(* Base : 20 pers.)

à partir de 30 €
(par personne *)

Suggestion de menu

- Salade ardéchoise ***
- Suprême de pintade sauce champêtre ***
- Assiette de fromage sec ou faisselle ***
- Entremet mangue

Médiéval et village perché

Plongez dans le Moyen-âge à travers 2 villages : Alba La Romaine et Saint Thomé, et leurs châteaux dominants les plaines du Bas Vivarais.



Programme :

- Visite guidée du château d'Alba
- Déjeuner composé de produits locaux
- Découverte du charmant village de Saint-Thomé, bâti sur un promontoire rocheux

(* Base : 20 pers.)

à partir de 30 €
(par personne *)

Suggestion de menu

- Terrine de lapin maison ***
- Suprême de pintade, crêpe de pommes de terre, jus au miel de châtaignier ***
- Gâteau à la crème de marron, crème Anglaise à la vanille ***
- Café et vin compris



Excursions "clé en main"

Du naturel au sacré

L'Ardèche vous ouvre ses portes : sur terre et sous terre, variez les plaisirs des papilles et des yeux !



Programme :

- Visite guidée de l'Aven d'Orgnac puis spectacle son et lumière à 121m sous terre
- Déjeuner
- Après-midi visite guidée de l'abbatiale Sainte Marie de Cruas

(* Base : 20 pers.)

à partir de 29 €
(par personne *)

Suggestion de menu

- Toasts de chèvre chaud au miel

- Rôti de porc aux olives et romarin, gratin Dauphinois

- Fromages secs ou fromage blanc

- Tiramisu maison

- Café et vin compris

La Caverne du Pont D'Arc

Envie de découvrir les chefs-d'oeuvre de La Caverne du Pont d'Arc, réplique de la grotte ornée du Pont d'Arc dite Grotte Chauvet, classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco ?

N'hésitez pas à nous contacter, nous organisons votre journée !





Prestations "à la carte"

Créez votre programme !

Toute une offre vous est proposée,
à vous de choisir !



Visites de village

Suivez nos guides conférenciers et découvrez les villages de l'Ardèche Méridionale !



Alba La Romaine : Découvrez les ruelles de ce village édifié en haut d'un dyke, qui entoure son château et surplombe l'ancienne ville gallo-romaine.

Durée : 1h30.

Visite guidée historique ou thématique "Les artistes d'Alba dans les années 1950".

Aubignas : Petit village enserré dans ses remparts du Moyen-Age, dominé par son château médiéval, et son église du XI^{ème} siècle. Le basalte sera une industrie florissante pour ce village au XIX^{ème} siècle.

Durée : 1h.

Visite guidée historique ou thématique "Aubignas, la basalte d'hier à aujourd'hui".

Baix : Résidence favorite des Comtes de Valentinois, Baix était un point de passage et de contrôle sur le Rhône. Les anciens quais, les ruelles sinueuses, la tour de l'horloge, l'église St Nicolas, témoignent de sa prospérité au Moyen-âge.

Durée : 1h

Cruas : Dominant le bourg ancien composé de nombreuses maisons gothiques en cours de restauration, le site médiéval, avec sa chapelle fortifiée (XIIe-XVe) et son logis abbatial, servit de refuge aux moines de l'abbaye de Cruas jusqu'au XVIIe siècle.

Durée : 1h

Le Teil : Grâce à sa position géographique, la ville a connu un essor économique important dès le XVI^{ème} siècle, confirmé au XIX^{ème} par de remarquables exploitations industrielles et ferroviaires.

Durée : 1h.

Visite guidée historique ou thématique "Le Teil, du Rhône aux rails".



Prestations "à la carte"



Saint Thomé : Perché sur un piton rocheux, ce charmant village domine un paysage de collines et de vallées agricoles.

Durée : 1h.

Visite guidée historique ou thématique "Saint Thomé, village d'artistes".

Saint Vincent-de-Barrès : Village perché et fortifié, Saint-Vincent de Barrès est labellisé « Village de Caractère ». Composé de ruelles étroites et sinueuses, et de maisons en basalte et calcaire, il est dominé par d'imposantes tours, vestiges d'une forteresse médiévale du XIème siècle.

Durée : 1h

Valvignères : « Vallis Vinaria », vallée de la vigne, et sa tradition vinicole. Un patrimoine architectural incontournable avec les traits de caractère des forts médiévaux.

Durée : 1h.

Visite guidée historique ou thématique "Valvignères, entre vignes et patrimoine".

Villeneuve de Berg : Bastide royale fondée en 1284, et ville natale d'Olivier de Serres, père de l'agriculture moderne.

Durée : 1h30 à 2h.

Mirabel : « le lieu d'où la vue est belle », est un village médiéval bâti sur un abrupt de basalte noir. La visite permet de découvrir sa célèbre tour, de déambuler dans ses ruelles et vous replongera dans l'histoire des guerres de religions qui ont marquées ce territoire.

Durée : 1h30 à 2h.



Prestations "à la carte"



Visites et sites



MuséAl - Musée site archéologique d'Alba La Romaine : le musée présente les collections archéologiques découvertes au cours de vingt années de recherche, le tout à travers deux salles d'exposition.

Sur le site archéologique, vous découvrirez les vestiges de la ville antique Alba Helvorum, ancienne capitale du peuple des Helviens, et notamment le théâtre antique.

Possibilité de visite guidée du musée ou du site, ou des deux.

Durée : 1h à 2h

Château d'Alba : la visite guidée débute avec les extérieurs : façade en trompe-l'œil du XIX^{ème}, château vieux : premier donjon du XI^{ème} siècle; château neuf : de style Renaissance, construit en englobant une extension du XV^{ème} siècle. Enfin, la visite conduit dans les salles intérieures du château neuf.

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Possibilité de dégustation de produits locaux dans la cave du château.

Durée : 1h

Musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche : ce musée départemental présente une exposition permanente qui retrace les grandes étapes de la Seconde Guerre Mondiale et analyse les enjeux régionaux de la résistance et de la déportation.

Possibilité de visionnage d'un documentaire en plus de la visite guidée.

Durée : 1h

Eglise Saint Etienne de Mélas : Eglise romane du IX^{ème} et XII^{ème} siècles, classée Monument Historique. Visite commentée des extérieurs et intérieurs.

Durée : 1h

Usine Lafarge : Fondée en 1833 par Auguste Pavin au lieu dit "Lafarge", l'usine de Le Teil est le berceau historique de la société Lafarge Ciments et du Groupe Lafarge aujourd'hui présent dans 78 pays. Découvrez l'histoire de la cimenterie depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui et les différentes étapes de fabrication du ciment.





Prestations "à la carte"

Cité Blanche : Ancienne cité ouvrière de l'usine Lafarge. La visite présente les différents bâtiments du XIX^{ème} siècle, une maquette de l'usine (1890), et la reconstitution d'un appartement de la cité vers 1950.

Durée : 2h

Abbatiale de Cruas : Église romane du XI^{ème} et XII^{ème} siècle. Chef d'œuvre d'architecture de style romano-lombard, l'abbatiale Sainte-Marie de Cruas recèle de trésors d'exception : la crypte et son fabuleux bestiaire, une mosaïque, et surtout une magnifique tribune monastique et ses chapiteaux sculptés, découverte lors de fouilles archéologiques dans les années 1970.

Possibilité de visite guidée du site médiéval de Cruas.

Durée : 1h



Domaine Olivier de Serres : Ce personnage emblématique de l'Ardèche, père de l'agriculture moderne vous ouvre les portes de son domaine pour une visite à travers les vignes, les chênes, en passant par la chèvrerie et les volières, pour découvrir son histoire mais aussi ses produits du terroir. La visite se termine par une dégustation.

Possibilité de visite guidée "Vie et Œuvre d'Olivier de Serres".

Durée : 1h30

Grand site - Aven d'Orgnac : Exploré par Robert de Joly le 19 août 1935, l'Aven d'Orgnac se dévoile au public en 1939. Le site connaît dès lors un essor continu et se dote à partir de 1988 d'un musée régional, devenu aujourd'hui Cité de la Préhistoire.

Possibilité de visite guidée de la grotte, ou visite guidée de la Cité de la Préhistoire.

Possibilité d'atelier et/ou démonstration.

Durée : 2h à 2h30



Caverne du Pont d'Arc : Visitez la plus grande réplique de grotte au monde !

La visite de la Caverne permet de saisir toute la maîtrise des premières œuvres de l'Humanité, connues à ce jour. Prolongez l'expérience dans la galerie de l'Aurignacien : cet espace vous permettra de comprendre l'environnement, la faune, la flore connus des hommes et des femmes qui vivaient sur le territoire de la caverne il y a 36 000 ans.

Visite guidée de la caverne, visite libre de la galerie de l'Aurignacien.

Durée : 2h30 à 3h





Prestations "à la carte"



Château et bourg fortifié, Rochemaure

Le château de Rochemaure, « la roche noire », étonnante forteresse du XIIe siècle, est construit sur un dyke (cheminée volcanique) et offre un point de vue unique sur le Rhône et sa vallée. Rochemaure est labellisé « Village de caractère ».

Possibilité de compléter avec une visite de la chapelle Notre-Dame des Anges.

Durée : 1h

Chapelle Notre-Dame-des-Anges, Rochemaure

Cette chapelle de style gothique provençal a subi les assauts des huguenots, puis ceux du temps et de la nature. Elle dégage un certain mystère entretenu par ses chapelles privées, le passage des pénitents blancs, le cimetière, et la copie d'un carré magique dont la signification reste encore énigmatique.

Durée : 1h



Eglise-baptistère Saint-Jean-Baptiste, Meysse

L'église romane Saint Jean-Baptiste abrite un très rare baptistère du VIe siècle. Son histoire mouvementée et ses fresques (XVIe-XVIIIe) méritent un détour. Elle a été récemment restaurée et est membre du réseau européen des Sites clunisiens.

Durée : 1h

Musée des sports

Pas besoin de crampons pour se lancer dans ce tout nouvel espace ludique et interactif à la découverte de l'Histoire et des histoires du sport, grâce à une magnifique collection d'objets ayant appartenu à des sportifs de haut niveau.

Durée : 1h

Centrale nucléaire de production électrique EDF de Cruas-Meysse

Comment fonctionne un réacteur ? Comment la centrale surveille-t-elle son environnement ? Quels sont les différents moyens pour produire l'électricité ? Comment travaille-t-on sur une centrale ? Quelles sont les mesures de sécurité ? Autant de questions qui trouveront des réponses à travers une conférence ou une visite des installations de la centrale nucléaire.

Visite possible sous conditions strictes pour raisons de sécurité.

Durée : 1h30



Prestations "à la carte"



Balades

Patrimoine Détour :

Balade de 2h30 pour découvrir le patrimoine végétal méditerranéen : géologie et climat de Valvignères, vertus et utilisations médicinales des plantes, aperçu des plantes sauvages et comestibles, mais aussi connaissance des plantes dites adventices, communément appelées "mauvaises herbes", qui peuvent se révéler très utiles dans les champs cultivés. Lecture de paysage avec dessin au pastel durant le parcours. 5 km. Niveau : moyen. Parcours modulable selon le niveau. Chaussures de marche conseillées. Découvertes des plantes en fonction de la saison.



La Payre : une vallée industrielle

Au XIXe siècle, une ligne de chemin de fer reliant Privas à la Voulte puis à la ligne Paris-Marseille est construite afin d'exporter le minerai de fer exploité à Privas. Reconvertie en voie verte en 2013, enfourchez votre vélo à la découverte du passé industriel de la vallée de la Payre avec un guide.

Durée : 2h30

Vélo non fourni. Possibilité de location de VAE sous conditions.

Le Rhône et les hommes

Le temps d'une balade à vélo sur la ViaRhôna (voie cyclable et piétonne) entre Cruas et Rochemaure, lancez-vous à la découverte de l'histoire des rapports entre les hommes et le fleuve Rhône : industries, digues, barrage, pont, commerce, péage, château...

Durée : 3h

Vélo non fourni. Possibilité de location de VAE sous conditions.

Paysages et volcanisme

Le plateau du Coiron est un relief constitué de basalte, issu de l'activité volcanique dans notre région il y a 6 à 8 millions d'années. Une balade à pied permet d'appréhender les formations géologiques (orgues, éboulis, dyke...) ainsi que la façon dont le paysage volcanique a façonné les modes de vie.

Durée : 2h30





Prestations "à la carte"

Dégustation

Caveau des vigneron d'Alba La Romaine : Cette cave coopérative rassemble les vigneron des communes d'Alba la Romaine, Aubignas, Saint Jean Le Centenier, Saint Pons et Saint Thomé. En compagnie d'un(e) vigneron(ne) et d'une personne du caveau, visite commentée suivie de la dégustation de 5 vins : un blanc, un rosé, deux rouge, et un Muscat Ninon, dernier cépage implanté sur le territoire. A la fin de la visite, repartez avec votre bouteille en cadeau !



Les vins de l'Escoutay : Ce domaine familial vous propose la visite de la cave de vinification selon différentes méthodes puis une dégustation des crus dont les noms sont issus de leur parcelle d'origine.

La Maison Louis Latour : Maison respectée et reconnue en Bourgogne, elle décide de s'implanter en Ardèche afin de produire son Chardonnay. Elle vous propose de découvrir les technologies de pointes utilisées pour la vinification, et de déguster les fruits de la récolte.

Caveau des vigneron de Valvignères : Fondée en 1952, la cave vinifie et commercialise la production de 75 coopérateurs sur une superficie de 420 ha, soit de 25000 à 30000 hl de vin. Vins rouge (Merlot, Syrah, Cabernet Sauvignon, Grenache) et vins blanc (Chardonnay, Sauvignon blanc, Viognier).

La vrilte et le papillon :

Domaine viticole de 5ha, installé sur des vignes familiales, cultivées en agriculture biologique. Les cépages sont ici vinifiés le plus naturellement possible ! Venez découvrir le domaine, à travers une balade dans les vignes et une dégustation de plusieurs crus, et repartez avec une bouteille de jus blanc ou rouge selon votre envie !



Besoin d'un autocar ?

Nos équipes travaillent en collaboration avec les transporteurs locaux. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis comprenant les prestations et le transport.

Crédit photos : Office de Tourisme Intercommunal Sud Ardèche Rhône et Villages, mairie Alba La Romaine, mairie Le Teil, M. Rissoan, Château d'Alba, MuséeAl, Caveau Louis Latour, Communauté de Commune Berg et Coiron, Communauté de Communes Barrès-Coiron, T. Zilberman, Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional, JM André, Cité de la Préhistoire, Patrick Aventurier. Conception et réalisation : Amandine Maréchal - Charlotte Brunel - Mathilde Leynaud
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

CONDITIONS DE VENTE – OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SUD ARDÈCHE RHÔNE ET VILLAGES

Il est précisé en application à l'article L211-1 modifié par la LOI N°2009-888 du 22 juillet 2009 – art.1 que l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages est titulaire d'une immatriculation délivrée par ATOUT France n° IM007130004 depuis le 23/07/2013.

L'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages dispose d'une garantie financière délivrée par COVEA CAUTION 10, boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72000 LE MANS, en conformité avec l'arrêté du 23 décembre 2009 relatif aux conditions de fixation de la garantie financière des agents de voyages et autres opérateurs de la vente de voyages et de séjours.

L'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages a contracté une assurance de responsabilité civile auprès de la SMACL Assurances, 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT Cedex 9, conformément aux articles L.211-18 et R.211-35 à R.211-40 du code du tourisme.

Article 1 : Conclusion du contrat de vente.

Le programme établi en accord avec le client, ainsi que son prix proposé par l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages, validés par un contrat de vente par le client implique son acceptation dans les conditions générales et particulières de vente ainsi que des informations et réserves indiquées dans la pochette « Excursions groupes ».

Article 2 : Prix.

Les prix publiés dans les outils de communication (site internet, pochette) ou les prix négociés entre le client et l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages indiquent précisément pour chaque excursion les prestations comprises dans les prix proposés. Ils ne comprennent pas tous les services antérieurs ou postérieurs au départ de l'excursion, ainsi que toute dépense à caractère personnel effectuée au cours de l'excursion. Aucune contestation sur le prix du circuit ne pourra être prise en considération à la fin du circuit. Il appartient au client d'apprécier avant sa réservation si le prix de l'excursion lui convient en acceptant le fait qu'il s'agit d'un prix forfaitaire. Le tarif des excursions indique un prix TTC par personne, pour un groupe constitué sur la base du nombre mentionné. Il comprend : l'entrée aux sites énoncés par le programme, les visites guidées menées par la guide conférencière de l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages, les dégustations mentionnées dans le programme, et le déjeuner (menu selon restaurant). Il ne comprend pas : le transport, l'hébergement, l'accompagnement, les assurances, les dépenses personnelles, et les extra non mentionnés au programme établi par l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages en accord avec le client.

Article 3 : Réserve et acompte.

La réservation doit se faire au moins 3 semaines avant la date de prestation souhaitée. Elle devient ferme lorsqu'un acompte de 30% du prix total a été réglé et que le client a retourné à l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages un exemplaire du contrat de réservation signé, avec la mention « bon pour accord » avant la date limite figurant sur le contrat. La réservation est établie pour un nombre précis de participants. Si le jour du départ, le nombre définitif de participants (personnes du groupe) est supérieur au nombre réservé, l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages se réserve le droit de refuser les clients supplémentaires, si la capacité d'accueil prévue est insuffisante. Si inversement, le jour du départ le nombre définitif de participants (personnes du groupe) est inférieur au nombre réservé, l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages se donne le droit de refuser le remboursement, si celui-ci n'est pas expressément motivé. Pour toute réservation relative à une excursion à la journée, le client doit verser au moment de l'inscription un acompte de 30% du montant total jusqu'à 3 semaines avant le départ, et 100% du montant total au moins 1 semaine avant la prestation. Le client n'ayant pas versé l'acompte prévu est réputé avoir annulé sa réservation sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation.

Article 4 : Règlement du solde.

Le client s'engage formellement à verser à l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages, sur présentation d'une facture, le solde de la prestation convenue et restant due, et ceci 1 semaine avant le début de la prestation. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est réputé considéré comme ayant annulé sa réservation, sauf accord préalable. L'acompte qui a pu être versé est alors remboursé au client, déduction faite des frais d'annulation tel qu'il est stipulé dans l'article 6.

Article 5 : Bon d'échange et pochette d'accueil.

Dès réception du contrat de réservation dûment signé et de l'acompte de 30% du montant total de la prestation, l'Office de Tourisme adressera au responsable les bons d'échange pour l'ensemble du groupe que celui-ci remettra aux différents prestataires. L'Office de Tourisme adressera également toute la documentation utile au bon déroulement de l'excursion (rappel du programme détaillé, feuille de route, brochures des différents prestataires, guide pratique...)

Article 6 : Annulation du fait du client.

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec avis de réception (LRAR) à l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages, ou à défaut, par tout écrit, y compris télécopie (fax) et courrier électronique. Toute annulation du fait du client donnera lieu à des frais à la charge du client ci-dessous détaillés :

- Plus de 30 jours avant le départ: 10% du montant total de la prestation.- De 30 à 21 jours avant le départ : 25% du montant total de la prestation.- De 20 à 8 jours avant le départ: 50 % du montant total de la prestation.- De 7 à 3 jours avant le départ : 75 % du montant total de la prestation.- Moins de 3 jours avant le départ : l'intégralité du montant de la prestation Si un acompte a été versé, l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages pourra déduire cette pénalité directement du montant de l'acompte en sa possession et restituera le solde au client. En cas de non présentation du client, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 7 : Interruption de la prestation du fait du client.

En cas d'interruption de la prestation du fait du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 8 : Annulation du fait de l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages.

Toute annulation du fait de l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages pour toute autre cause que la force majeure donnera lieu au remboursement intégral des sommes versées par le client.

Ces dispositions ne s'appliquent pas si le client a accepté dans le cadre d'un accord amiable une prestation de substitution. Un report ou une prestation de substitution sera défini par l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages.

Article 9 : Modification par l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages d'un élément substantiel du contrat de voyage.

Lorsqu'avant la date prévue du début de la prestation l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, l'acheteur peut sans préjudice des recours en réparation du préjudice éventuel subi, et après en avoir été informé par l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages :

- soit résilier le contrat et obtenir sans pénalités le remboursement de l'acompte versé ;
- soit accepter la modification ou la substitution de lieux de prestation proposée. Un avenant au contrat de voyage est alors signé par les parties. Toute diminution de prix vient en déduction des sommes éventuellement encore dues par le client et si le paiement déjà effectué excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu sera restitué au client avant le début de la prestation.

Article 10 : Empêchement pour l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages de fournir au cours de l'excursion les prestations prévues.

Si au cours du circuit, l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des prestations prévues au contrat représentant une part importante du prix, l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages proposera une prestation en remplacement de celle prévue en supportant les frais éventuels de supplément de prix. Si la prestation acceptée par le client est de qualité inférieure, l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages remboursera au client la différence de prix au plus tard à la fin du circuit.

Cette clause n'est pas applicable en cas de force majeure empêchant l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages de fournir la prestation réservée par le client. Ce dernier devra supporter les changements imposés par le cas de force majeure.

Article 11- Force majeure

11-1 On entend par force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit les voyageurs, soit l'agence ou les prestataires de services impliqués dans la réalisation du voyage, de l'exécution d'une ou des prestation(s), d'exécuter tout ou partie des obligations prévues par le contrat. Il en sera notamment ainsi en matière de grève des moyens de transport, de manifestations, du personnel hôtelier, de conditions climatiques (intempéries, tempêtes...), des conditions hydrologiques (crues, inondations...), fermeture d'établissements, et géographiques.

11-2 La survenance d'un cas de force majeure suspend les obligations des présentes affectées par ce dernier et exonère de toute responsabilité la partie qui aurait dû exécuter l'obligation ainsi affectée. Le prestataire se réserve le droit d'annuler toute réservation en cas de force majeure et d'en modifier la date. Si le prestataire se trouve dans l'obligation d'annuler la prestation avant que le client ait pu commencer l'activité, un report de l'activité lui sera proposé

Article 12 : Responsabilité.

L'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages qui offre la prestation de voyage est l'unique interlocuteur et répondant veu de l'exécution des obligations découlant du contrat. L'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages ne peut être tenu pour responsable en cas de force majeure ou de cas fortuit ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation de l'excursion et qui empêcherait l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages d'exécuter pleinement ou partiellement ses obligations. L'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages a souscrit une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle auprès de la SMACL Assurances, 141 avenue Salvador Allende, 79031 NIORT Cedex 9. Le client quant à lui est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est donc invité à souscrire une assurance de responsabilité civile.

Article 13 : Réclamations, litiges.

Toute réclamation relative à une prestation doit être soumise à l'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages par LRAR dans les cinq jours qui suivent la fin de la prestation. En cas de désaccord persistant, les litiges peuvent être soumis à la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative qui s'efforcera de trouver un accord amiable. Tout litige portant sur l'application des présentes conditions générales sera de la compétence exclusive des juridictions de la ville de Privas.

OTI Sud Ardèche Rhône et Villages Cruas et alentours

- Bureau Le Teil : Place Pierre Séward – 07400 LE TEIL
Tél : + 33 (0)4 75 49 10 46 info@sud-ardeche-tourisme.com
- Bureau Cruas : 1, place de la Liberté - 07350 CRUAS
Tél : + 33 (0)4 75 49 59 20 patrimoine@barres-coiron.fr
www.sud-ardeche-tourisme.com



Accès routiers :

Autoroute A7 :
Montélimar sud n°18
ou nord n°17
Nationale 7
Nationale 102

Accès ferroviaires :

Gare TGV de Montélimar
+ liaisons régulières en autocar
depuis la gare vers le Teil
TGV Paris/ Montélimar : 2h45 - direct
Lyon / Montélimar : 1h30 - direct
Bruxelles - Montélimar : 5h42

Accès aériens :

Aéroport Marseille-Provence
Aéroport Lyon-St Exupéry
Aéroport Nîmes-Arles-Camargue
Aéroport Avignon Caumont

Services de taxi :

Alex Taxi 06 87 32 04 50
Allo Taxi 04 75 51 23 45
Taxi Chalancon 04 75 01 56 11